

La lettre de L'UFICT

Courrier fédéral N° 272

du 08.10.11 au 14.10.11
<http://www.ftm-cgt.fr/ufict.htm>

Pour sortir de la crise le 11 octobre, faisons entendre nos revendications

Le 11 octobre
pour des réponses sociales,
et pour une autre finalité
du travail.



La stratégie des gouvernements en Europe est d'imposer une politique d'austérité au nom de la fameuse «règle d'or». La rigueur budgétaire pour l'équilibre des comptes des Etats, si elle est louable dans le principe, l'est beaucoup moins dans ses contenus : elle impose les règles sans discussion possible et vise toujours à faire payer les mêmes, à savoir les salariés sans mettre en cause ce qui génère la crise. C'est l'activation de la vis sans fin de l'austérité et du recul social.

Prosperité pour les financiers, austérité pour les salariés : ça suffit ! C'est le titre du 4 pages réalisé par la confédération pour expliquer les propositions de la CGT pour sortir de la crise. (www.ftm.cgt.fr/administration/actusociale/4p_prosperite_financiers.pdf).

Nous, ingénieurs, cadres et techniciens (ICT) sommes souvent au cœur des nouvelles organisations du travail. Nous sommes aussi de plus en plus nombreux dans les entreprises du fait de l'élévation des qualifications. Mais les gains de productivité du travail auxquels nous contribuons fortement sont captés et détournés par la finance au travers du versement des dividendes qui nuit à l'emploi et aux investissements. Cela pèse ainsi considérablement sur les recettes fiscales. C'est là que s'opère l'accroissement de la dette dite publique.

Défendre le travail est le meilleur moyen de défendre ceux qui travaillent. Le déséquilibre croissant entre rétribution du travail et rétribution du capital est en grande partie responsable de la crise. Depuis 1984, les dividendes ont été multipliés par 13 quand le salaire moyen n'était pas multiplié par 2. Etre exigeant sur son salaire, c'est regagner une juste reconnaissance de son travail mais également regagner de l'efficacité économique.

La bataille que mène la CGT sur le besoin d'avoir un décompte horaire pour les ICT soumis au forfait jour est un moyen de veiller à l'équilibre entre temps de travail et temps personnel, mais aussi de mesurer le temps de travail réellement effectué et la capacité à poser la question de son paiement. Le travail non payé n'est-il pas une source considérable de déqualification des ICT ?

L'augmentation du temps de travail, au travers du recul du départ à la retraite impacte également directement les ICT.



Pour nous qui sommes ICT, c'est donc travailler toujours plus tout en gagnant toujours moins.

Est-il utopique de souhaiter que les gains de productivité et l'élévation des qualifications servent d'abord à l'élévation du progrès social, à la réduction du temps de travail et à l'accès au travail pour tous ?

Quitter son entreprise en pensant que l'herbe sera plus verte ailleurs est illusoire tant il y a bien une stratégie patronale qui applique partout la même organisation du travail. Cette réalité conforte le besoin d'accroître le rapport des forces et d'avoir confiance dans la lutte pour gagner.

En période de crise, les contradictions sont exacerbées pour les ICT entre les objectifs assignés par les directions et les conséquences de ces objectifs sur eux ou leurs collègues. Du fait de notre rôle d'ICT dans le travail, nous devons réaliser que nous sommes une force de nature à changer à la fois notre réalité de travail et celles des autres.

Cette perspective explique d'ailleurs en grande partie pourquoi les directions mettent en place des entretiens individuels avec toujours plus de critères comportementaux subjectifs. Cela explique également pourquoi le patronat pousse à l'instauration d'une part variable de plus en plus importante dans la rémunération des ICT.

Etre syndiqué est certainement le meilleur moyen pour porter collectivement le besoin d'un autre sens et d'une autre finalité du travail.

La CGT métallurgie fait des propositions pour sortir de la crise. Elle en fait également sur les rémunérations, les conditions de travail et bien d'autres sujets revendicatifs. Etre syndiqué, c'est se donner les moyens d'échanger des informations, confronter des points de vue différents mais aussi appréhender d'autres propositions.

Etre plus nombreux à être syndiqués, c'est aussi le moyen d'élever le rapport des forces pour gagner les changements que nous sommes de plus en plus nombreux à souhaiter, mais qui restent encore à gagner.

**Le 11 octobre
je suis dans l'action pour moi,
je suis dans l'action pour nous !**

Appel à se mobiliser le 11 octobre

(Jean François Bolzinger,
secrétaire général adjoint de l'Union Générale
des Ingénieurs Cadres et Techniciens de la CGT)

S'impliquer face à la crise

Les cadres et techniciens expriment en cette rentrée de fortes inquiétudes tant sur la détérioration de la situation économique que sur leur propre sort. Ainsi, selon le sondage Viaoice de septembre, 74 % craignent une dégradation de leur niveau de vie (contre 49 % en mai) et 70 % s'attendent à une récession.

Ils savent spontanément que d'autres choix sont possibles au plan financier, économique, social et environnemental et que la logique financière conduit notre société à l'impasse.

Leurs aspirations à se réaliser dans le travail dans un bon équilibre avec leur vie personnelle se heurtent à des pratiques managériales souvent « presse-citron » ou coercitives et des politiques d'entreprises qui nient ou ignorent leurs qualifications.

En proposant une action collective unitaire et interprofessionnelle le 11 octobre pour l'emploi, les salaires et un autre partage des richesses, la CGT propose aux cadres et techniciens d'exprimer leur mécontentement et leur soif d'autres solutions.

À l'inverse des choix d'austérité et de logique de crise, agir pour revaloriser le travail est la meilleure des implications.

Bulletin d'adhésion



Je souhaite

Prendre contact

Me syndiquer

Nom.....

Prénom

Entreprise.....

Tél.....

Adresse entreprise.....

Classification.....

@.....

A retourner à l'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens CGT

Case 433 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

@ ufict@ftm-cgt.fr / Fax 01.48.59.80.66